

Bilan et actualisation du projet de santé

Une démarche structurante pour préparer l'avenir

Bienvenue !

Damien Amouyel

Médecin conseil - Référent régional des organisations coordonnées Hauts de France
Direction Régionale de la Coordination et de la Gestion Du Risque – Assurance Maladie

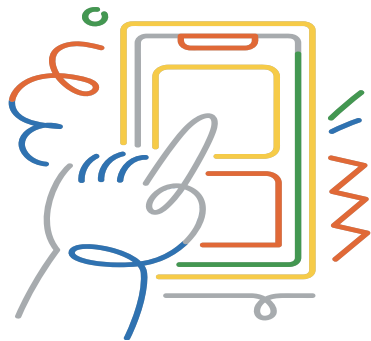
Stéphanie Blas-Demon

Référente régionale des organisations coordonnées Hauts de France
Direction Régionale de la Coordination et de la Gestion Du Risque – Assurance Maladie

Lucie Schwimmer

Référente régionale CPTS – ARS Hauts de France

A vous de jouer, participez au Wooclap 😊



Allez sur wooclap.com

Entrez le code d'événement dans le
bandeau supérieur

Code d'événement

YAQXLSU

**En un mot,
à quoi pensez-vous quand on dit « projet de santé » ?**

☁ En un mot, à quoi pensez-vous quand on dit « projet de santé » ?

34 répondants



 En un mot, quels seraient les intérêts à actualiser votre projet de santé ?

23 répondants

Nouvelles missions
Coordination
Lien entre professionnels
Reponse actualisée aux besoins
l'esprit Formation lien Accueillir
Garder **Évolution** Fédérer
Amélioration equipe Ligne directrice Experience
vivant Faire Dynamique cpts Nouveauté
Nouveaux projets nouvelle Suivre l'évolution
pérennisation
Adaptation aux evolutions
Connaissance du territoire

**En un mot,
quels seraient les intérêts à actualiser votre projet de
santé ?**

Le projet de santé doit comporter à minima (plusieurs réponses possibles) :

- Le règlement intérieur de l'association
- Un diagnostic territorial
- Une stratégie et des actions
- Un budget détaillé obligatoire
- La description de l'organisation interne et des partenariats
- Des indicateurs de suivi
- La liste des bonnes tables du territoire (car la convivialité c'est important !)

Le projet de santé d'une CPTS :

- a une durée de validité de 3 ans
- est obligatoirement renouvelé tous les 5 ans
- n'a pas de durée de validité définie
- ne peut être modifié qu'à la demande de l'ARS

La démarche d'actualisation du projet de santé concerne (plusieurs réponses possibles) :

- une équipe moteur / bureau CPTS
- le coordonnateur
- les professionnels adhérents ou non
- les partenaires (établissements, médico-social...)
- l'ARS / la CPAM

BILAN ET ACTUALISATION DES PROJETS DE SANTE DES CPTS

Présentation de la démarche

Contexte national et régional

1ères CPTS 2019 / 2020

Renouvellement prochain de l'ACI

Volonté nationale de challenger les CPTS sur leurs impact et service rendu (démarche évaluative, rapport Flash MECSS 10/2025...)

CONSTATS PARTAGES APRÈS PLUSIEURS ANNÉES DE FONCTIONNEMENT D'UNE CPTS:

- Evolutions de l'environnement territorial, des besoins de santé et des pratiques professionnelles
- Ecart entre le projet de santé initial, la réalité opérationnelle des missions et les objectifs ACI
- Perte de lisibilité nécessaire au bon pilotage de la CPTS et au suivi de l'impact des actions

BESOINS IDENTIFIES :

- Maintenir l'adéquation du projet de santé évolutions / besoins du territoire / orientations régionales / enjeux émergents
- Permettre le bilan des actions et projets réalisés

FIN 2025 : travaux nationaux (DGOS / ARS) pour **esquisser un cadre commun**

2026 : déclinaison de la démarche en Hauts de France pour **proposer un accompagnement adapté**

Les enjeux de l'actualisation : Pour la CPTS



Les enjeux de l'actualisation : Pour la CPAM et l'ARS aussi !

VISION TERRITORIALE ACTUALISÉE
Identification des besoins réels

DIALOGUE ARS-CPAM-CPTS FACILITE
Accompagnement qualitatif

SUIVI DE LA MATURITÉ DE LA CPTS
et la dynamique professionnelle



ALIGNEMENT STRATÉGIQUE
Cohérence avec le PRS et priorités nationales
intégration de nouveaux dispositifs

PILOTAGE DES FINANCEMENTS
Ajustement ACI aux enjeux du territoire
Sécurisation de l'utilisation
Actualisation des indicateurs contractualisés

Objectifs et attendus de la démarche

Pour quelles CPTS ?

- CPTS les plus anciennes
- CPTS dans le cadre d'une évolution importante de leur structure

⚠ Un principe clé

L'actualisation ≠ réécriture complète
Intégration des évolutions et transformations

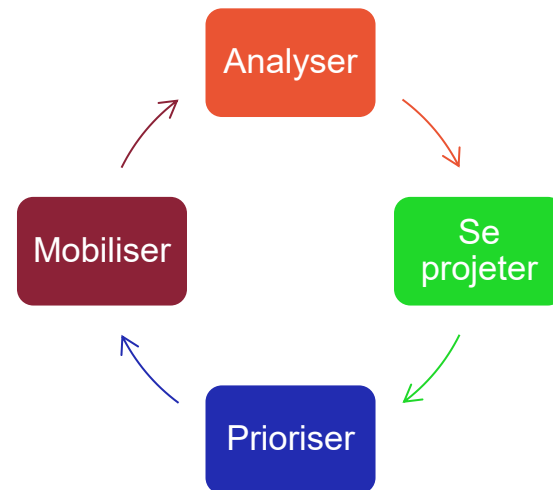
🕒 Objectifs de la démarche structurée et mobilisatrice

Prendre le temps de l'analyse / bilan des premières années, prendre du recul

Réinterroger les actions et ambitions

Identifier la plus-value et l'impact de la CPTS

Définir une trajectoire à 5 ans en cohérence avec les priorités régionales et nationales



Objectifs et attendus de la démarche

Une opportunité stratégique :

- Vous **réapproprier votre projet de santé**
- Réexaminer le **diagnostic territorial**
- Redéfinir vos **priorités**
- Redonner au projet de santé le rôle de :
 - 🗺️ feuille de route stratégique et fédératrice
 - 🛠️ outil de pilotage
 - 🔊 support de communication

✓ En résumé

Tout ce travail doit avant tout
servir la CPTS,
garantir son adaptation
aux besoins du territoire,
renforcer sa vision
et valoriser l'impact de ses actions.

Objectifs et attendus de la démarche

Quel lien entre le projet de santé et l'ACI ?

INDISSOCIABLES & COMPLÉMENTAIRES

Le lien entre le projet de santé d'une CPTS et l'ACI est direct et essentiel



PROJET DE SANTÉ

- Exprime la vision
- Décrit l'organisation
- Indique les besoins et actions



ACI

- Donne le cadre
- Rend opposable et mesurable
- Finance les engagements

L'accompagnement que nous vous proposons

La mise à disposition d'outils régionaux :

- un Guide d'accompagnement régional
- un Kit de données de base pour initier votre démarche

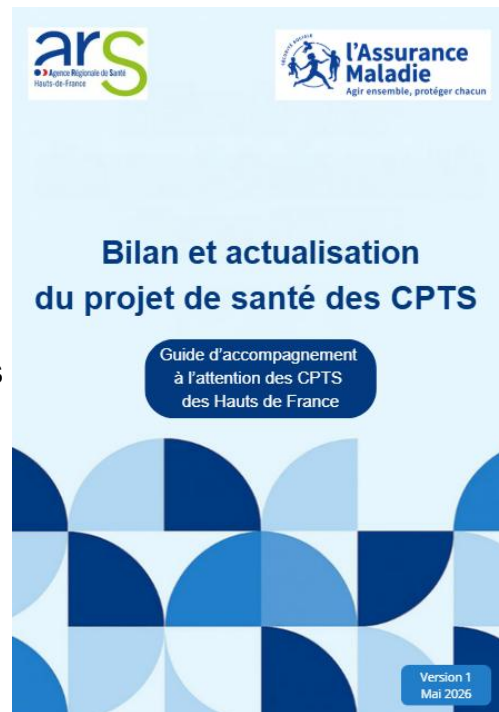
Un accompagnement sur mesure des équipes ARS/AM



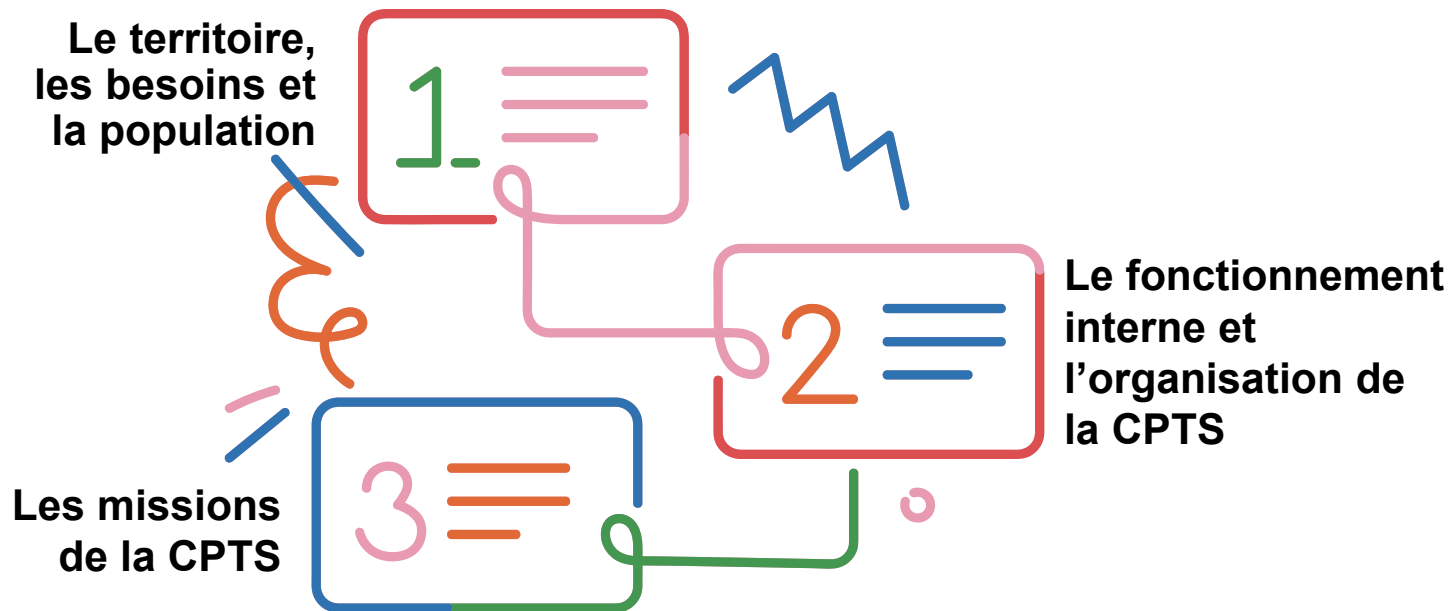
Le guide d'accompagnement régional

Un document qui correspond aux **objectifs définis régionalement** :

- ✓ “Actualisation du Projet de santé” selon une double approche :
 - Bilan de l'existant
 - Projection
 - ✓ Proposition d'un certain nombre de réflexions, questions et conseils
 - ✓ Rappel de concepts : Projet de santé, ACI, fiche-action
 - ✓ Préconisation d'animation en mode gestion de projet
- ➔ **pas une trame à compléter, pas de formalisme contraint**



Un guide construit en 3 volets :



Volet 1 : le territoire, les besoins de la population



Faire le **point sur le territoire, ses caractéristiques** et ses besoins

Concrètement, voici quelques questions que vous pouvez vous poser afin de faire le point sur votre territoire :

- *Quelles évolutions majeures a-t-on observé sur notre territoire depuis la création de notre CPTS ?*
- *Quels besoins émergents n'étaient pas/peu présents lors de l'écriture du projet de santé initial ?*
- *Quelles inégalités d'accès aux soins se sont atténuées ou aggravées ?*
- *Quelles données "objectivent" notre ressenti de terrain en tant que CPTS ?*
- *Quelles attentes nouvelles des professionnels adhérents/non adhérents notre CPTS a-t-elle identifiées ?*

Volet 2 : le fonctionnement interne et l'organisation de la CPTS



Faire un **bilan des évolutions organisationnelles** et structurelles de la CPTS, d'en mesurer les apports, de **montrer comment la structure s'est développée**, de mettre en évidence les éléments qui fondent son organisation actuelle

Volet 2 : le fonctionnement interne et l'organisation de la CPTS

La composition de la CPTS

Quelles sont les forces et les faiblesses de notre organisation actuelle ?

Notre organisation est-elle lisible à l'extérieur ? Sur le territoire ? Au près des partenaires ?

Que mettons-nous en œuvre pour renforcer la place de notre CPTS sur le territoire ?

Comment se vit la CPTS par ses membres ?

Le fonctionnement général de la CPTS

Ici vous pouvez mettre en lumière les constats, remarques et perspectives pour les 5 prochaines années sur le fonctionnement général de la gouvernance

Comment les instances ont-elles évolué (collèges, bureau, AG) ?

Comment les adhérents et partenaires sont-ils associés ?

Comment les décisions sont-elles prises et partagées ?

Comment s'organise la communication entre les membres ?

Existe-t-il des groupes thématiques ? des référents ?

Quels sont les freins et leviers dans la dynamique ?

De quoi sommes-nous fiers, en tant que CPTS ?



Il est important d'analyser votre organisation théorique, mais aussi votre fonctionnement concret et pratique : articulation entre instances, circulation de l'information, répartition effective des rôles, dynamique des groupes de travail, etc.

Volet 2 : le fonctionnement interne et l'organisation de la CPTS

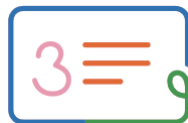
Les partenariats, conventions et articulation territoriale

Le lien avec les autres CPTS

Les ressources humaines

Les moyens de la CPTS

Volet 3 : les missions de la CPTS



Faire le point sur la **mise en œuvre des missions** de la CPTS et les actions menées afin d'apprécier leur **impact et le service rendu** par la CPTS sur le territoire

En lien avec les deux premiers volets de la démarche, cette réflexion rétrospective doit ensuite permettre de définir :

- ce que vous souhaitez continuer à mettre en œuvre
- ce qui doit être abandonné
- ce qui doit évoluer (au regard du diagnostic territorial et des besoins nouveaux par exemple)
- et ce que vous souhaitez développer dans les années à venir (nouvelles thématiques, nouvelles actions etc.).

Afin de construire la vision de la CPTS pour les prochaines années, nous vous proposons de réfléchir aux points suivants :

- ✓ quelles priorités retenir ?
- ✓ quelles évolutions anticiper ?
- ✓ quels axes de travail privilégier ?
- ✓ quels moyens mobiliser pour y parvenir ?

Puis, pour chacune des missions, de définir :

- **Les objectifs généraux et stratégiques**
- **Les actions à structurer / moyens pour y parvenir**

Le Kit de données

Il rassemblera des données de base par CPTS
pour initier votre démarche

(cartographie, portrait de territoire, données
statistiques offre de soin; population, épidémio...)

Il sera fourni par vos référents ARS/CPAM

➔ En construction

A vos post-it ➔ de quoi avez-vous besoin ?



L'accompagnement que nous vous proposons



 un projet actualisé,
opérationnel et en phase avec vos
réalités de terrain !

Un accompagnement de proximité, adapté aux besoins de chaque CPTS :

◆ **Appui méthodologique**

Présentation de la démarche, du guide, clarification des attendus
Mise à disposition d'outils; données ...

◆ **Accompagnement individualisé**

Contact « prioritaire » des CPTS qui ont signé leur projet de santé il y a 5 ans et plus (et qui ne l'aurait pas déjà réactualisé)

- Selon votre besoin : suivi régulier avec les référents ARS / CPAM
- Organisation d'échanges thématiques (mise en lien avec un interlocuteur thématique par ex)
- Echanges sur les enjeux territoriaux et l'évolution de votre CPTS
- Relecture et appui à la structuration finale

Echanges libres



Merci de votre participation

N'oubliez pas vos post-it en sortant !!!

